

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/
Couverture de couleur

Coloured pages/
Pages de couleur

Covers damaged/
Couverture endommagée

Pages damaged/
Pages endommagées

Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées

Cover title missing/
Le titre de couverture manque

Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur

Pages detached/
Pages détachées

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Showthrough/
Transparence

Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur

Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression

Bound with other material/
Relié avec d'autres documents

Continuous pagination/
Pagination continue

Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure

Includes index(es)/
Comprend un (des) index

Title on header taken from: /
Le titre de l'en-tête provient:

Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Title page of issue/
Page de titre de la livraison

Caption of issue/
Titre de départ de la livraison

Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

Additional comments: /
Commentaires supplémentaires:

This item is filmed at the reduction ratio checked below /
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
									J		

L' Abeille.

13ème Année.

" Je suis chose légère et vais de fleur en fleur."

13ème Année.

VOL. XIII.

PETIT SÉMINAIRE DE QUÉBEC, 5 FEVRIER, 1880.

No. 21.

Rêverie.

Hier, pensif et seul, en mon âme attendrie
Tout entier absorbé,
J'entretenais ma douce et morne rêverie,
Laisant errer mes pas aux lueurs de l'Ébène

La nature partout jouissait d'un calme immense.
Point de vents ennemis ;
De l'espace des cieux les aotres en silence
Prodiguaient leur lumière aux vallons endormis.

Les champs, malgré la nuit, dévoilaient leur mystère,
S'étendaient à mes yeux
Jusqu'à l'horizon, unissant de la terre
La paisible blancheur avec l'azur des cieux.

Je n'entendais, parfois, que l'abolissement sonore
Des dogues éveillés,
Ou le léger frisson de quelque feuille encore
Fremblant sur ma tête aux arbres dépouillés

Alors, livrant mon âme à la mélancolie,
Le cœur plein de soupirs,
Je passais un par un les beaux jours de ma vie,
Les jeux de mon jeune âge, et leurs doux souvenirs

Je n'avais que sept ans ; j'avais dix camarades ;
Des fleurs à nos chapeaux,
Nous faisons dans les champs d'étranges promenades,
Pour prendre un papillon, un petit nid d'oiseaux

Qu'ils sont heureux ces jours, fleurs de notre existence !
Au gré de vents amis,
Comme un pèleri hardi que la vague balait,
Sur le fleuve du temps nous voguons endormis.

Alors, nous ne voyons aux sentiers de la vie
Que parfums et que fleurs,
Et tout paraît charmant à notre âme ravie :
Nous avançons ; la joie, hélas ! se change en pleurs

Tels, on voit au printemps les arbres du bocage
Fleurs, mystérieux :
L'été suit, vient la bise, et leur riche feuillage
S'éclaircie fugitif, laissant un tronç noceux.

Un fait, cher Amédée, où fait notre jeune âge,
Avec ses doux instants ?

Il me semble qu'hier je jouais sous l'ombrage,
Et depuis, ont coulé plus de onze printemps

Et un songe confus s'envole la jennesse !
Nous sortons du berceau :
Le temps vole et bientôt la sévère vieillesse
Vendra, d'un doigt glacé, nous ouvrir le cercueil

Ste Thérèse, janvier 1880.

Les Chartreux.

La vue d'un cloître repose le cœur et rafraîchit l'âme. En face de ces hommes voués pour leur vie aux pénitences et aux mortifications, on sent que la vertu n'est pas qu'un mot sur la terre, et que l'amour de Dieu élève l'âme jusqu'à l'héroïsme. La sérénité, la paix planent dans ces longs corridors, à la voûte ogivale, dans ces cellules, dans ces salles, dans ces temples, dont le silence n'est interrompu que par le murmure de la prière, ou la lente psalmodie de l'office di-

vin. Mais ces divines vertus, elles règnent surtout dans le cœur des moines. C'est là qu'est le bonheur, car c'est là qu'est la vertu.

Comme un nombre assez restreint de nos lecteurs ont eu la bonne fortune de visiter ces asiles silencieux où

" La pénitence veille à côté d'un cercueil," et de contempler de près les époux de la solitude. Nous nous permettrons de leur ouvrir quelques-uns de ces sanctuaires accessibles à peu de personnes, du moins dans leurs différentes parties ; car, dans ces vastes établissements, il y a des endroits que l'on ne voit qu'à la condition d'être chartreux.

Tous ces asiles du silence et de la vertu sont protégés contre les bruits du monde par de vastes forêts et couverts de hautes montagnes. Nous ferons une petite excursion aux trois Chartreuses de Grenoble, de Montreuil et de Sélignac. L'une est située sur la crête des Alpes, au pied du Grand Torn, l'autre dans un vaste bocage de Calais, et la troisième dans un vallon du département de l'Ain.

Dans chacun de ces monastères nous avons maintenant des compatriotes. A la Grande-Chartreuse MM. Sirois et Nadeau, à Montreuil M. E. Andet, et à Sélignac M. W. Couture.

* *

LA GRANDE-CHARTREUSE.

Nous sommes à Grenoble, il est 1½ heures P. M., encore quelques minutes, et une voiture nous conduit par une route bordée de grandes rangées d'arbres ; c'est l'entrée du désert. Devant nous se dresse les sommets sourcilieux de la chaîne des Alpes comme une barrière infranchissable. Au pied de la montagne, les voyageurs changent de chevaux ou de mulets, et, vers 6½ heures l'ascension commence.

Le chemin taillé dans le roc et appuyé du côté du torrent par un mur solidement construit, monte en serpentant le long du flanc de la montagne. La nature sauvage du paysage est imposante et grandiose, d'autant plus qu'en général le trajet se fait de nuit. De tous côtés les pics ardens dessinent dans le ciel leurs silhouettes fantastiques et projettent sur leurs flancs les ombres épaisses de la nuit ; le grondement lointain du torrent qui roule au fond du précé-

pice, le bruit des arbres agités par le vent, tous conspire à impressionner le pèlerin.

De temps à autre, il faut passer dans des tunnels creusés par les moines dans le roc vif. Il a fallu pour ces travaux gigantesques des efforts surhumains. Mais les moines sont comme les anciens, ils sont patients. L'activité fébrile qui tourmente une société mourante n'a point encore envahi le cloître ; le moine est " citoyen du temps à venir."

Vers le milieu de la route un pont géant traverse le torrent. C'est le pont de St-Bruno. Il est formé d'une seule arche et est en pierre.

Plus loin se dresse le pic de l'aiguille, une pyramide naturelle, sortant du fond du précipice et s'élevant à une grande hauteur. Quelques sapins rabougris s'échappent des crevasses de ses flancs, lui donnant un air pittoresque et sauvage. La montée dure environ deux heures et demie.

Rien ne saurait donner l'idée du spectacle que présente la Grande-Chartreuse dès qu'on commence à l'apercevoir, surtout quand c'est par une belle nuit d'été, transparente comme un demi-jour. Les murs blancs des cellules et de la muraille qui entoure le cloître, resplendissent au rayon pâle de la nuit ; l'aspect grave et sévère du cloître va droit au cœur. Le voyageur s'arrête, saisi, étonné par la majesté du lieu, il craint de troubler cette ville où la paix et la vertu règnent avec le silence, où il n'y a d'autre trône que celui de Dieu, d'autre loi que la règle, d'autre police que la bonne foi et l'obéissance. Je dis ville, car c'est l'effet que produit de prime abord la vue des édifices qui constituent le cloître de la Grande-Chartreuse.

Mais l'étonnement fait place à l'admiration quand on se voit l'objet de l'accueil cordial et bienveillant des frères qui reçoivent à chaque heure du jour et de la nuit.

Un repas frugal attend chaque convive. On n'y voit jamais d'aliments gras. Le menu du repas consiste en vin, beurre non salé, (comme c'est d'ailleurs la coutume en France,) poisson qui vient ordinairement du Torn, et pain ordinaire. On y trouve aussi des chambres très-comfortables, ayant pour tout meuble un lit, une table et un prie-Dieu, et auxquelles on ne reproche que d'être un

peu humides et de manquer d'air. Mais la fatigue amène toujours le sommeil. On s'endort bientôt bercé dans des rêves d'or qui semblent avoir leur réalité dans les splendeurs du ciel. Il faut être bien apathique pour ne pas chercher à respirer l'air piquant de la brise matinale, et ne pas goûter le spectacle toujours magnifique dans les Alpes d'un lever du soleil.

Un des premiers soins de chaque touriste est l'ascension du Grand Torn, dont le sommet est couvert de neiges éternelles. De là on aperçoit au loin les pics les plus élevés de la chaîne des Alpes, entre autres le Mont Blanc.

A une certaine hauteur, on rencontre sur un petit rocher, la chapelle de St-Bruno; elle est célèbre par le séjour qu'y a fait ce saint patriarche lui-même.

Rendu au sommet, on peut contempler dans tout leur ensemble les édifices de la Chartreuse. L'ascension périlleuse de ce mont se fait à dos de mulets ou à pied.

La visite du cloître se fait ordinairement en compagnie du coadjuteur. Les lieux ouverts à la curiosité et à la vénération publique sont le grand cloître, le cimetière, l'église et la bibliothèque. On appelle grand cloître, le corridor à la voûte ogivale, long de presque 200 pieds et sur lequel donne la porte de chaque cellule. L'ordre en est indiquée par des lettres de l'alphabet. Sur chaque porte est inscrite une sentence des livres saints :

"In simplicitate cordis latet obtuli univrsam"

"Hæ requies mea in sæculum sæculi, hæ habitabo quoniam elegi eam."

Au sortir du grand cloître on va au cimetière. Un monument de pierre s'élève en pyramide au milieu du séjour de la mort où dorment les restes de tant de saints. On reconnaît chaque tombe de prieres à une petite croix de pierre, les autres n'ont pour tout monument qu'une simple croix de bois.

La bibliothèque aussi vaste que riche offre aussi un grand intérêt.

BRUNO.

(à continuer.)

L'Abaille.

"Forsan et hæc olim meminisse juvabit."

QUÉBEC, 5 FÉVRIER 1880.

Cours publics.

Ce soir, M. l'abbé L.-N. Bégin, professeur à la Faculté de Théologie, donnera un cours public dans la salle des cours littéraires. Le sujet choisi par le conférencier est : *St-Basile et St-Grégoire de Nazianze.*

On nous assure que cette conférence n'est que le commencement d'une série

de lectures sur différents sujets, qui seront données le mardi et le jeudi, d'ici à Pâques.

Chemin de fer sur la glace.

On vient de faire l'essai à Montréal d'un chemin de fer d'un nouveau genre. C'est une voie qui traverse le fleuve sur la glace. Elle réunit Hochelaga et Longueuil. Jamais, dans aucun pays du monde une semblable entreprise n'a été réalisée, pas même aux États-Unis. Le Yankee, toujours en avant quand il s'agit de nouveautés ou d'excentricités, est cette fois distancé de beaucoup.

Sur le convoi d'inauguration qui a traversé ces jours derniers, se trouvaient toutes les sommités politiques et industrielles de la province. La presse était également représentée. Et suivant la remarque d'un journal de Montréal, il n'y a pas eu une seule jambe cassée, pas même une simple baignade, au grand désappointement des passagers, qui comptaient sur quelques émotions de ce genre.

La locomotive qui a traversé le fleuve pesait plus de 20 tonnes. De distance en distance, et surtout dans les endroits réputés faibles, on avait pratiqué des trous, pour constater la flexion de la glace au passage de la locomotive. La glace n'a pas bronché d'un cheveu.

On a commencé immédiatement une circulation régulière entre Montréal et Longueuil. Il ne reste plus qu'à souhaiter un hiver long, très-long au nouveau chemin. Espérons que les prophéties de beau et de mauvais temps vont se mettre à l'œuvre et nous prédire le dégel, la pluie, la débacle dans quelques jours. Alors M. Sénécald pourra être sûr de jouir longtemps de son chemin, vu que le plus souvent il faut prendre ses prophéties à rebours pour avoir la vérité.

Le parlement fédéral s'ouvre le 12 de ce mois à Ottawa.

Son Altesse Royale la Princesse Louise est arrivée à Halifax par le dernier steamer de la malle, le *Sarmatian*.

Société Laval.

Judi, jour de la St-François de Sales, les membres de la Société Laval n'ont pas craint de s'arracher quelques instants aux charmes de cette grande fête, pour traiter ensemble la fameuse question de la liberté de la presse qui s'agite depuis quelques jours au milieu d'eux. La séance fut longue et orageuse. Aux arguments, aux attaques, aux réparties qui pleuvaient de toutes parts dans les deux camps, on voyait que la question avait été mûrement étudiée et approfondie.

M. A. Gosselin se fit le défenseur intrépide d'une liberté limitée de la presse; non qu'il veuille la tyrannie, loin de là; mais il veut un tribunal sage et compétent, la morale personnifiée, qui, dans chaque État, devra marquer à la presse les limites qu'elle doit garder. Quant à M. J. St-Amand, c'est la liberté entière et absolue de la presse qu'il lui faut. La presse impie et antisociale qui grandit de jour en jour ne lui fait pas peur: "Avec la liberté absolue, dit-il, la vérité pourra lutter corps à corps; et c'est tout ce qui lui faut pour vaincre. Un tribunal pour diriger la Presse? Mais quel est le gouvernement de nos jours qui pourra former un tribunal vraiment religieux, impartial, dépourvu de tout préjugé politique ou autre?" Il serait trop long de rapporter ici tous les incidents qui ont signalé cette importante discussion, et les motifs qui ont guidé la Société Laval dans son verdict. Qu'il nous suffise d'ajouter que la discussion ne put être close jeudi, et que c'est dimanche seulement que la Société s'est prononcée définitivement en faveur de M. St-Amand, sans prendre sur elle de se prononcer sur la thèse elle-même.

A cette séance de dimanche, M. J. Bausset présentait à la Société Laval un travail d'un grand mérite sur Mgr Dupanloup. Il nous a montré l'illustre évêque d'Orléans, toujours fidèle aux traditions et à la foi de ses pères, luttant presque seul contre le torrent dévastateur du socialisme et de l'irréligion, qui a déjà causé tant de maux à la France, et qui lui en prépare encore de plus grands. Hauteur de vue, pureté et noblesse d'expression, c'est le caractère distinctif de M. Bausset. Certes l'évêque d'Orléans n'a rien perdu pour avoir eu son panégyrique un peu tard à la Société Laval.

Société S. Louis de Gonzague.

Dimanche dernier, quatre jeunes débutants faisaient à la tribune leurs premières armes: M. Edouard LeBel, Louis Dallaire, Michel Dionne et Raphaël Paquet. Chacun avait choisi un morceau à son goût, et tous surent le déclamer de manière à intéresser les auditeurs. Naturellement il y a encore beaucoup à faire pour arriver à la perfection: la voix n'a pas une grande ampleur, le geste est timide, l'intonation est parfois fautive. Mais il y a du bon; on met à son œuvre beaucoup de courage et de bonne volonté: avec de pareils moyens il faut arriver au succès. Pour être juste, mentionnons particulièrement M. Dionne qui a des gestes développés et énergiques, et un ton bien naturel.

UN MEMBRE.

Premiers.

Extrait de l'ordre général de l'examen d'hiver.
Rhétorique.

1. E. Lapointe ; 2. E. Dorion ; 3. T. Blais.

Seconde.

1. J.-E. Taschereau ; 2. B. Letailier ; 3. C. Arsenault.

Troisième.

1. E. Plamondon ; 2. C. Roy ; 3. A. Vaillancourt.

Versification.

1. J. Edge ; 2. H. Hudon ; 3. T. Pampalon.

Quatrième.

1. S. Bernard ; 2. J. Gingras ; 3. T. Trépanier.

Cinquième.

1. C. DeGuise ; 2. J. Jobin ; 3. G. Côté.

Méthode.

1. G. Remylard ; 2. N. Lallouche ; 3. E. Simard.

Sixième.

1. E. Dorion ; 2. H. Simard ; 3. E. Papillon.

Septième.

1. U. Brunet ; 2. F. Brousseau ; 3. J. Lapointe.

Éléments.

1. A. Blouin ; 2. A. Rivard ; 3. E. Bédard.

Huitième.

1. J. Brennan ; 2. E. Freuette ; 3. J. D'Éry.

Liste de la semaine.

Physique.

A. Jodoin, } Philosophie.
E. Tardivel, } Philosophie et mathématiques.
J. Beauset, }
E. Roy, } Philosophie.
N. Angers, }
P. Corravault, } Mathématiques.

Troisième.

E. Gingras.

Histoire.

Versification.

A. Langelier.

Histoire.

Quatrième.

S. Bernard.

Histoire.

Trois têtes fortes.

La petite histoire que nous allons raconter, si invraisemblable qu'elle paraisse, est authentique dans ses moindres détails.

M. le Préfet d'Eure-et-Loire envoya dernièrement à M. Voillot, Maire de Boigasson, commune de Châteaudun, un état en blanc, en priant ce magistrat municipal de le remplir des noms des aliénés de sa commune. Notre Maire lut à deux reprises la lettre préfectorale, se gratta l'oreille, et se demanda tout bas ce que pouvait bien signifier le mot aliénés ; puis il adressa tout haut la même question au citoyen Grandin, son adjoint : "Je ne savons que ça, répondit l'adjoint, j'avons le mot sur le bout de la langue, mais je ne m'en souvenons."

Pour sortir d'embarras, on fit appeler le Sieur Carragon, maître d'école ; à coup sûr celui-ci devait donner le mot : "Aliénés ? fit le magister, et bien, ça veut dire aliénés ! Si vous voulez que je vous explique mieux la chose, je vais prendre mon dictionnaire." Le maître d'école courut chez lui, et revint muni du précieux guide-âne ; mais le dictionnaire, consulté à la lettre A, resta muet comme un poisson : "Cà ne m'étonne pas, reprit le magister, sans se déconcerter, c'est un mot moderne, un mot parisien." Voici donc notre trio de baudets encore

plus embarrassé qu'auparavant : " Il y aurait bien moyen d'avoir l'explication du mot aliénés, dit le Maire, ce serait d'écrire à M. le Sous-Préfet.—Oui, répond l'adjoint, mais si je le lui demandons, il va croire que je l'ignorons."

Après mûre délibération, voici ce qui fut convenu entre les trois plus fortes têtes de Boigasson : Le samedi suivant, le Maire devait aller pour affaire à Courtelin il y verrait le notaire, et il tâcherait de glisser adroitement le mot aliénés dans la conversation.

En arrivant à Courtelin, la première personne que rencontra notre homme, ce fut à point nommé le maître-clerc du tabellion, une tête forte s'il en fut jamais : " Ah ! je suis enchanté de vous voir, fit-il au praticien, je viens vous demander, et pourtant je le sais fort bien...M. le Préfet me prie de lui envoyer l'état des aliénés de ma Commune. Vous autres, qu'est ce que vous entendez par aliénés à Courtelin ?"—" Aliénés, répondit sans sourcilier le maître-clerc, on appelle ainsi ceux qui remplissent exactement leurs devoirs religieux ; c'est pour dresser la liste des électeurs."

Le Maire n'en demanda pas davantage ; il termina à la hâte ses affaires, et revint tout joyeux à Boigasson. De plus loin qu'il aperçut l'adjoint et le maître d'école, il s'écria : " Je m'en doutais bien, mais je n'en étais pas assez sûr, c'est pour les élections, les aliénés sont ceux qui assistent le dimanche aux offices divins."

Lorsqu'il s'agit de dresser cette liste, une première objection arrêta tout d'abord le docte triumvirat. Si dans la liste ils ne comprennent que les fidèles les plus assidus à l'église, il est à craindre que la commune voisine de St-Pelerin compte un plus grand nombre d'aliénés que celle de Boigasson, ce qui serait humiliant pour cette dernière. Tout bien considéré, ils portèrent donc sur le tableau, comme assistant régulièrement aux offices, ceux que la distance, ou le travail des champs, empêchait de venir le dimanche à l'église. Autre difficulté ; M. le Curé doit-il figurer sur la liste ? " Grammaticalement parlant, fit le maître d'école, il devrait être impossible que vous y plaçassiez son nom ; M. le Curé est officiant, il n'est point assistant.—C'est vrai, dit l'adjoint, mais ça pourra le chagriner.—Mottous M. le Curé, ajouta le Maire, ça nous fera un de plus." La liste ainsi complétée comptait 84 no 3 ; elle était disposée dans l'ordre hiérarchique suivant :

Le Maire

L'Adjoint

Le Curé, etc, etc.

Cette nomenclature était accompagnée d'une lettre ainsi conçue.

M. le Préfet,

Sur votre demande, j'ai l'honneur de vous adresser l'état des aliénés de ma Commune, Je regretto que la liste n'en soit pas plus nombreuse.

VOILLOT, MAIRE.
BOIGASSON.

Le dernier Moine de Saint-Aubin.

L'abbaye de Saint-Aubin était riche. Quand vint la révolution, les moines n'émigrèrent pas. Ils étaient peu nombreux et ne remplissaient qu'une aile de leur vaste monastère, où les cellules se suivaient, toutes ouvertes sur le même corridor. Une nuit d'hiver, les révolutionnaires firent invasion chez ces pauvres religieux trop confiants. Sans autre forme de procès, ils les massacrèrent, à l'exception d'un seul, le plus jeune, qui, occupant la cellule la plus éloignée, put échapper avant qu'on arrivât jusqu'à lui.

Lorsqu'il eut fait quelques pas hors de la clôture, ce jeune religieux pensa qu'on le trouverait aisément et que ce n'était pas la peine de fuir ni de conserver sa vie. Il se mit à genoux, attendant les assassins. Cependant les assassins ne vinrent pas. Au bout de quelques heures, saisi de froid et tourmenté par la faim, le moine se releva et se mit tranquillement en quête d'un refuge. Il trouva une chaumière dont les habitants le tinrent caché tout le temps de la persécution. Quand il y eut un peu de sécurité, il revint à l'abbaye. Depuis la nuit du massacre, elle était déserte, défendue par la terreur, personne n'y avait osé entrer. Le religieux trouva les restes de ses frères à la place où les assassins les avaient laissés. Il leur donna la sépulture. Ensuite il s'établit dans sa cellule. Il vécut là de longues années, avec quelques anciens serviteurs revenus comme lui. Il faisait les offices monastiques et se considérait comme seigneur et maître de tous les domaines que la communauté n'avait pas régulièrement et volontairement aliénés. Quand on chassait dans la forêt sans sa permission, il protestait contre cette usurpation de son droit de propriété. Le dernier moine de Saint-Aubin était un homme d'aspect sévère, qui parlait peu et que l'on voyait encore plus rarement sourire.

Un soir, deux voyageurs, surpris par un effroyable orage, se réfugièrent à l'abbaye. Le moine, averti par ses serviteurs, vint au devant d'eux et leur rendit en personne les devoirs de l'hospitalité, comme il avait d'ailleurs coutume. L'un des deux voyageurs était un homme d'un certain âge, d'assez mauvais figure, et qui paraissait préoccupé et presque craintif ; l'autre était son fils, garçon de vingt ans. Après qu'ils eurent bu et mangé et qu'ils se furent réchauffés auprès d'un bon feu, le père parla de reprendre sa route. L'orage continuait ; le religieux leur conseilla de passer la nuit. C'était l'avis et le désir du jeune homme.

—Mon père ne voulait pas entrer, dit-il en souriant, il craignait un mauvais accueil, et c'est presque malgré lui que j'ai heurté à la porte de l'abbaye.

— Il est vrai, reprit l'autre, et je suis très-reconnaissant de la bonne hospitalité que l'on nous donne. Néanmoins, je ne voudrais point passer la nuit ici.

Il avait l'air contraint et effaré, et balbutiait avec effort plutôt qu'il ne parlait.

Le moine insista.

— Vous ne me gênez point, dit-il, nous avons des chambres vides. On a fait de la place ici sous la révolution...

— Oui, oui, se hâta d'ajouter le voyageur, j'ai entendu parler de cela. Mais l'orage a cessé, nous pouvons partir...

Un coup de tonnerre et le bruit furieux du vent lui coupèrent la parole. Il palit. Le moine le regardait avec attention...

— Vous entendez, mon père, lui dit le jeune homme, que deviendrons-nous sur le chemin par ce temps et à cette heure ?

— Quelle heure est-il donc ? dit l'homme de plus en plus pâle.

En prononçant ces mots, il tira machinalement sa montre. Le moine étendit la main et prit avec une sorte d'autorité cette montre qu'il croyait reconnaître. C'était celle qu'il avait laissée dans sa cellule en fuyant les assassins.

Il la rendit sans manifester aucune émotion.

— Restez ici, dit-il au jeune homme. Couchez-vous et reposez tranquillement dans ce lit, qui fut celui du dernier abbé de Saint-Aubin.

— Vous, ajouta-t-il en s'adressant au père, venez avec moi : j'ai une autre chambre ou peut-être vous pourrez dormir.

Il parlait d'une si grave et d'un visage si imposant, que l'homme à qui il s'adressait se leva, prêt à le suivre, sans objecter un mot. Le moine le conduisit à l'extrémité du corridor, dans sa propre cellule, celle d'où il avait fui la nuit du massacre.

— Ici, dit-il au voyageur, le repos pourra vous être moins difficile... Il n'y a pas eu de sang versé.

L'homme tomba à genoux. Le dernier moine de Saint-Aubin lui donna sa bénédiction.

— Dormez, mon frère.

Et il le laissa.

LOUIS VECILLAT

Une histoire de poule.

Nous empruntons ce qui suit aux journaux de la semaine dernière. C'est bien le cas de dire : *Si non è vero...*

Nous tenons le fait suivant d'un homme qui ne sait pas mentir ; sans cela, nous ne la publierions pas dans notre journal où aucun mensonge n'a jamais trouvé place. Dernièrement, le colonel St-George Rogers, d'Ocala, avait une vieille poule qui couvait six œufs dans son verger d'orangers. Comme toute bonne couveuse, elle ne quittait ses œufs que pour prendre un peu de nourriture. Un jour, en revenant à son nid, après une de ses courtes absences, elle y trouva un serpent qui avait avalé trois de ses œufs et qui malheureusement pour lui, avait négligé de s'éloigner après la perpétration de son crime.

La poule n'hésita pas un instant, elle se jeta sur lui et l'attaqua avec tant de

furie qu'elle le força à battre ou retraito. Les coups de bec et d'orgot ne cessèrent de plouvoir sur le malheureux serpent que lorsqu'il fut rentré dans les broussailles d'où il était sorti. Son onnom vaincu, la couveuse se remit sur les trois œufs qui lui restaient et qui lui donnèrent trois poussins.

Vors le temps de l'éclosion de ces trois œufs, un domestique du colonel St-George, passant dans l'endroit où s'était terminée la lutte de la poule et du serpent, entendit des cris de poussins dans un buisson. En détournant quelques branches, il aperçut trois poussins et près d'eux un gros serpent mort, ayant un trou au milieu du corps. Les trois poussins provenaient des trois œufs que le serpent avait avalés ; ils étaient éclos dans son ventre, et s'étaient frayé un passage à coups de bec.

Origine du mot chapelle.

Le nom de *chapelle*, devenu aujourd'hui fort commun, a une origine historique très-intéressante.

À la tête des armées mérovingiennes, dit le Cardinal Pitra, cité par Darras, dans son *Histoire universelle de l'Eglise*, marchait un palladium, un étendard national sur lequel juraient les *leudes et les rois, une humble chasse qui présidait aux deux capitales fonctions de la vie sociale, au double jugement de Dieu, la justice et la guerre.* Cette chasse contenait quelques ornements vénérés, et surtout la plus insigne des reliques, la petite cape de St-Martin, *capella*. Le saint, d'après le récit de son biographe, s'en allait un jour à l'église par un temps d'hiver : un pauvre, demi-nu, se présente à lui, demandant l'aumône d'un vêtement. L'archidiacre est appelé, et le pauvre, tout transi, lui est vivement recommandé. Puis le saint passe au *sacrarium* (sacristie) et prie à l'écart sur un trépied, profondément recueilli, pendant que les prêtres, dans une salle voisine, vaquent aux salutations et aux audiences. Cependant, le pauvre, à qui on différait de donner une tunique, pérorait à l'improviste, se plaignant de l'archidiacre et du froid. En un instant, sans que le pauvre même le vit, le bienheureux détache sous son amphibale sa tunique, et, ne la partageant point, comme autrefois son manteau, la donne tout entière au pauvre et le fait retirer sans bruit. Cependant l'archidiacre vient dire que le peuple attend la célébration des offices solennels. Il faut auparavant que le pauvre soit vêtu, répondit le saint. L'archidiacre qui voyait son évêque couvert de l'amphibale, ne soupçonnant pas qu'il fut sans tunique, s'impatientait. Apportez la robe du pauvre, il faut qu'il soit vêtu, répétait toujours le saint. Poussé à bout et de mauvaise humeur, le clerc court à l'une des boutiques voi-

sines, y prend au hasard pour cinq deniers une cape bérichonne (*bigerricum vestem*), courte, à longs poils, et la jette avec colère aux pieds du saint. Voilà la casaque, dit-il, mais ce pauvre n'est plus là. — Martin, sans émoi, la ramasse et s'en couvre à l'écart en grand hâte. Il jette sur la cape rude et grossière qui lui couvrait à peine les épaules, l'étoile éclatante d'or et d'argent, et s'en va, les bras demi-nus, célébrer le sacrifice à Dieu. Chose merveilleuse, continue Sulpice-Sévère, nous vîmes à la bénédiction, donnée de l'autel, jaillir de son chef un globe de feu, qui s'étendait en haut, relevait sa taille et projetait comme une chevelure de flammes. Des pierreries étincelaient sur ses bras nus, ajoute Fortunat, et l'émeraude suppléait aux manches trop courtes de sa tunique. Cet éclat demeura attaché à l'humble vêtement. Il passa de bonne heure entre les mains de nos rois, qui le déposèrent dans l'oratoire du palais. Cet oratoire prit le nom de la petite cape (*capella*). Ce nom s'attacha aux clercs chapelains, qui devant la vénérable chasse psalmodiaient et célébraient les saints offices. Ce nom passa à tout, ce qui appartenait à ces clercs, à leurs vêtements, aux vases sacrés de leur oratoire, à l'école qu'ils formèrent, aux maîtres qui la dirigèrent, aux disciples qui en sortirent. Ce nom s'étendit à tous les oratoires particuliers, élevés à la gloire de Dieu, et il demeura encore à toute une cité bâtie autour du tombeau de Clément, qui voulut s'abriter en son dernier asile, sous l'humble cape de St-Martin, transférée à Aix-la-Chapelle."

Le zemble de la nomenclature chimique.
— Une revue des sciences chimiques contenait dernièrement une note sur la production du tetramethyldiamidodilphenylmethan et du naphthyldimethylamidophenylsulphon. Si on chauffe ce dernier avec de l'acide nitrique on obtient la pentanidimethylaniline et le nitronaphthalinsulphite... C'est bien possible !

La *Scientific American* qui cite cette orgie de nomenclature ajoute : "In this sort of thing is kept chemistry will soon be resolved into one word."

Conditions de ce Journal.

L'Abelle paraîtra autant que possible une fois par semaine. Le prix de l'abonnement est 75 centimes pour les élèves des maisons d'éducation et \$1.00 pour les autres abonnés, invariablement payable d'avance. Cependant les étudiants des séminaires et collèges pourront payer en trois versements, l'un à la rentrée des classes, l'autre à Noël, et le troisième à Pâques.